ESPACE SOLIDARITÉS

CCAS Centre communal d'action sociale



Le CCAS, c'est quoi?

Établissement public administratif communal, géré par un conseil d'administration, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils, d'accompagement et d'orientation.

Ses objectifs:

Prévenir, accompagner, insérer, intégrer.

2

Le CCAS, pour qui?

Pour les Chellois qui rencontrent des difficultés administratives, sociales, économiques et locatives dans les domaines de la vie quotidienne.





CCAS, pour quoi?

- Favoriser l'autonomie des personnes
- Faciliter les démarches des Chellois
- Créer un lien social
- Assurer un service de proximité avec les Chellois.



Mairie de Chelles Parc du Souvenir - Émile Fouchard 77500 Chelles

© 01 64 72 84 96





Service insertion

En fonction de votre demande, une équipe de professionnels vous informe sur vos droits et vous offre un accompagnement social et administratif.



Sans rendez-vous ou sur rendez-vous



Accompagne à la constitution des dossiers administratifs

- Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Allocation Solidarité Personnes âgées
- Aide Sociale à l'hébergement personnes âgées handicapées
- Demande aide ménagère
- Obligation alimentaire
- Complément santé solidarité
- Dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Instruction RSA
- Domiciliation



Informe sur les demandes d'aides financières

- Aide alimentaire
- Aide pour les factures d'eau et d'énergie
- Secours financiers divers (loyer, assurance, scolarité, santé...)



Travaille avec divers partenaires

- Le Département 77 et la Maison Départementale des Solidarités
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la MDPH, et le Pôle Autonomie Territorial
- Des associations caritatives telles que le Secours Populaire, le CCAF, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, ainsi que l'épicerie sociale «Le Panier Malin»
- Des associations telles qu'Empreintes, Aurore, Equalis...

SERVICE INSERTION

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Jeudi : 14h à 17h30

☑ social@chelles.fr

© 01 64 72 65 99

Service Santé Handicap

Selon vos besoins, notre équipe de professionnels vous accueille afin de vous accompagner dans vos démarches pour le maintien de votre autonomie.



Sans rendez-vous ou sur rendez-vous

Résidences Autonomie

Le CCAS gère deux résidences autonomie dédiées aux seniors de plus de 60 ans, retraités et autonomes. Elles offrent un hébergement alternatif entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite médicalisée (Ehpad).

Résidence Albert Flamant

21 avenue Cugnot 77500 Chelles

© 01 64 21 15 62

Résidence Henri Trinquand

7 rue Château Gaillard 77500 Chelles

© 01 64 26 04 31

Maintien à domicile

Ce service regroupe toutes les prestations permettant de maintenir l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap :

- Portage de repas à domicile
- Transport à la demande (porte à porte)
- Téléassistance
- Instruction des pass Améthyste

Pour tout renseignement, veuillez contacter le 01 64 72 84 70.

Prévention Santé Handicap

Le CCAS réalise de nombreuses actions de promotion de la santé à destination des chellois (Octobre rose, mois sans tabac, etc.).

Pour tout renseignement, contactez-nous à l'adresse social@chelles.fr

Service logement



Sur rendez-vous



- D'enregistrer, renouveler ou modifier sa demande de logement social
- D'avoir des conseils sur la demande de logement social
- D'avoir des informations sur le suivi de son dossier par téléphone ou sur rendez-vous

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi: 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Jeudi: 14h à 17h30

☑ logement@chelles.fr

© 01 64 72 84 96









